

# HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIE D'ERSTEIN

**HIVER** Période de l'heure d'hiver  
du 30 octobre 2022 au 26 mars 2023 inclus



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi **13h-16h55**  
Mercredi **Fermée**  
Samedi **9h-11h55 / 14h-16h55**  
Dimanche **9h-11h55**

**ÉTÉ** Période de l'heure d'été  
jusqu'au 29 octobre 2023 inclus



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi **13h-17h55**  
Mercredi **Fermée**  
Samedi **9h-11h55 / 14h-16h55**  
Dimanche **9h-11h55**



## FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

2023 : Dimanche 1<sup>er</sup> janvier, Vendredi 7 avril, Lundi 10 avril,  
Lundi 1<sup>er</sup> mai, Lundi 8 mai, Jeudi 18 mai, Lundi 29 mai,  
Vendredi 14 juillet, Mardi 15 août, Samedi 11 novembre,  
Lundi 25 décembre, Mardi 26 décembre.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Prochains rattrapages de la collecte  
lors de jours fériés

La collecte du **vendredi 7 avril** sera repoussée au **samedi 8 avril**  
communes concernées : Krafft, Zi Erstein, C2

La collecte du **lundi 10 avril** sera repoussée au **mardi 11 avril**  
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse

La collecte du **lundi 1<sup>er</sup> mai** sera repoussée au **mardi 2 mai**  
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse

La collecte du **lundi 8 mai** sera repoussée au **mardi 9 mai**  
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse

La collecte du **jeudi 18 mai** sera repoussée au **vendredi 19 mai**  
communes concernées : Hindisheim, Limersheim, Ichtratzheim

La collecte du **lundi 29 mai** sera repoussée au **mardi 30 mai**  
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse

La collecte du **vendredi 14 juillet** sera repoussée au **samedi 15 juillet**  
communes concernées : Krafft, Zi Erstein, C2

La collecte du **mardi 15 août** sera repoussée au **mercredi 16 août**  
communes concernées : Erstein, Bolsenheim

La collecte du **mercredi 1<sup>er</sup> novembre** sera repoussée au **jeudi 2 novembre**  
communes concernées : Nordhouse, Hipsheim

La collecte du **lundi 25 décembre** sera avancée au **samedi 23 décembre**  
communes concernées : Schaeffersheim, Uttenheim, Osthouse

La collecte du **mardi 26 décembre** sera repoussée au **mercredi 27 décembre**  
communes concernées : Bolsenheim, Erstein

# Biodéchets : Quelques chiffres !!

Voilà plus de **6 mois** que le Pays d'Erstein fait le **tri des déchets alimentaires**.

**Bravo** à tous les usagers qui adoptent ce nouveau geste de tri qui permet de **valoriser** les biodéchets, de **réduire** le gaspillage alimentaire et de **produire** du compost et de l'énergie.

Commune	Bolsenheim	Erstein	Hindisheim	Hipsheim	Ichtratzheim
Collecte	4 tonnes	56 tonnes	7 tonnes	4 tonnes	2 tonnes
Foyers équipés	40%	65%	30%	45%	45%
Kg/Foyers équipés/mois	8kg	3kg	6kg	4kg	4kg

Commune	Limersheim	Nordhouse	Osthouse	Schaeffersheim	Uttenheim
Collecte	4 tonnes	8 tonnes	5 tonnes	4 tonnes	3 tonnes
Foyers équipés	45%	40%	50%	55%	45%
Kg/Foyers équipés/mois	5kg	4kg	4kg	3kg	4kg

**Tous ensemble**, nous pouvons faire **mieux**. Venez vous équiper de votre **Kit Biodéchets** (disponible en mairie et au Service O.M.) **Lancez-vous !**

## Biodéchets : F.A.Q.

La nouvelle gestion des biodéchets et du bioseau peut demander un temps d'adaptation, voici quelques réponses aux questions les plus courantes sur ce nouveau service.



### 1 - COMMENT GÉRER MES BIODÉCHETS SANS NUISANCES À LA MAISON ?

Afin de limiter les nuisances éventuelles à la maison, voici quelques astuces :

- Penser à bien refermer le couvercle du bioseau après chaque dépôt et, si possible, l'entreposer le dans un placard (sous l'évier par exemple) ;
- Penser à vider jus et sauce des assiettes avant de mettre les restes dans le bioseau afin de limiter la présence de liquide ;
- Ne pas stocker très longtemps les biodéchets. En période de chaleur, ramener plus fréquemment le sac à la borne, notamment s'il y a des quantités importantes de restes de fruits ou de viande, qui attirent plus facilement les mouches. Les bornes sont accessibles 7j/7 et 24h/24.

### 3 - PEUT-ON METTRE DES CROTTES DE CHIEN DANS LES BORNES BIODÉCHETS ?

Les crottes de chien (ou tout autre excrément) ou bien encore les cendres et les litières ne sont pas à mettre dans les bornes. Le dispositif a pour vocation de valoriser les biodéchets, c'est à dire les restes de repas et les épluchures.

### 2 - PEUT-ON METTRE DES MOUCHOIRS OU DU SOPALIN DANS LE SAC KRAFT ?

Il n'est pas interdit de jeter vos mouchoirs ou les serviettes en papier dans les biodéchets. Cela-dit, après collecte et traitement, ils n'apportent aucune valeur énergétique. Il convient alors de les jeter dans votre poubelle à déchets ménagers.

### 4 - QUE DEVIENNENT LES BIODECHETS ?

Traités avec des méthodes adaptées (compostage, lombricompostage ou méthanisation), les biodéchets deviennent de véritables **ressources valorisables** en compost, en digestat ou en biogaz.

1 rue des 11 Communes  
B.P. 50057 - 67232 BENFELD Cedex  
Tél.: 03 88 64 66 71  
E-mail : service.om@cc-erstein.fr



Décembre 2022  
n° 28

# Le Journal du TRI



A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023,  
TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !



JE SUIS LITTÉRALEMENT  
EMBALLÉ  
PAR CETTE IDÉE!

Du nouveau  
dans vos gestes  
de tri, nous vous  
simplifions la vie !



... ET ÇA  
"CONSERVE"  
L'ENVIRONNEMENT!

VOUS AVEZ DU POT?  
TRIEZ LE HAUT  
ET FORT!



EMBALLÉ?  
C'EST TRIÉ!



## ÉDITO

Grâce à vous, nous avons réussi le passage à la collecte et au traitement du biodéchet.

Et même s'il reste encore des marges de progression, il nous faut déjà faire un pas de plus devant l'urgence climatique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec tout le pays, nous passerons à l'extension de la consigne de tri : c'est assez simple : dorénavant, tout emballage ou tout papier se trie !

De quoi remplir nos points d'apport volontaire et vider nos poubelles d'ordures résiduelles, surtout si l'on composte ou si l'on pratique justement la collecte des biodéchets.

La réussite de cette évolution, qui simplifie l'action de trier, dépend de chacun : nous savons pouvoir compter sur vous, votre civisme et votre volonté d'agir

au quotidien pour notre planète ! Cela impliquera certainement quelques adaptations de notre service, de ses tarifs et de son fonctionnement. L'année 2023 sera consacrée à bien calibrer ce réajustement nécessaire.

Dès à présent, retrouvez dans ce numéro des explications sur ce changement. N'hésitez pas à contacter notre Service Gestion des Déchets pour en savoir plus et ensemble réussir cette démarche pour que nos déchets continuent de devenir des ressources !

Bonne lecture et bon tri à tous !

**Stéphane SCHAAL**  
Président de la Communauté  
de Communes du Canton d'Erstein

**Laurent JEHL**  
Vice-Président en charge  
de la Gestion des Déchets.

# 2023 : EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI ON S'Y PRÉPARE !

**Concrètement, tous les emballages et papiers se trient !**

À compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, partout en France, tous les emballages et les papiers pourront être triés et déposés dans les Points d'Apports Volontaires (PAV) de votre commune

C'est un emballage ? Déposez-le dans le conteneur adéquat.

## EMBALLAGES EN PLASTIQUE



PAS BESOIN DE VIDER LE MARC DE CAFÉ.



## EMBALLAGES EN MÉTAL



LES TUBES DE DENTIFRICES VIDÉS SONT ACCEPTÉS.



JÉTEZ LES BIEN VIDÉS, ET INUTILE DE LES LAVER !

EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES, ET NON EMBOÎTÉS !



Plus précisément, les habitants peuvent maintenant trier :

**Tous les films**  
(films alimentaires, films de protection des journaux, films de protection des packs d'eau ou de lait,...)

**Toutes les bouteilles**  
(d'eau, d'huile, de soda, de lait...)

**Tous les tubes, les flacons et bidons**  
(bidons de lessive, flacons de produits ménagers, tubes dentifrice et de produits cosmétiques, ...)

**Toutes les barquettes**  
(de viande, de beurre, de pâtisseries, de salades préparées, les plats cuisinés, ...)

**Toutes les boîtes, conserves, et les pots**  
(de yaourt, de crème fraîche, de produits cosmétiques, ...)

**Tous les sacs et sachets**  
(sacs de caisse, sacs type Ziploc, sacs de produits surgelés, de fromage râpé, sachets de bonbons, de pain de mie, ...)

EMBALLÉ ? C'EST TRIÉ !



## ACCÈS AU SITE DE LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie du Pays d'Erstein est réservée uniquement aux habitants et professionnels des communes suivantes :

Bolsenheim, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Erstein, Krafft, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim.



La présentation d'une carte d'accès valide reste obligatoire.

COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ET COMPOSTAGE FONT BON MÉNAGE !

Le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est **complémentaire au compostage** et ne s'y substitue pas.

La pratique du compostage permet également de sortir une partie des déchets de la poubelle, elle ne doit donc pas être abandonnée.



## COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



Les D.D.M. sont l'ensemble des déchets toxiques, inflammables ou corrosifs produits par les ménages (peintures, solvants, acides, désinfectants, etc...). Ces déchets ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre de la collecte usuelle des ordures ménagères, ni être

déversés au réseau d'assainissement, sans créer des risques pour les personnes et l'environnement.

La prochaine collecte des D.D.M. aura lieu à l'arrière de la déchèterie d'Erstein :

- Le vendredi 12 mai 2023 de 14h à 17h
- Le samedi 13 mai 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rappel : Afin de ne pas gêner l'accès aux sites de la déchèterie et de la station d'épuration, merci de respecter la file d'attente et d'observer les indications des agents présents.